

PROCES VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 09 juin 2023

L'an deux mil vingt trois, le neuf juin, à 15 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Maurice Locardel, Maire,

Date de convocation : 15 mai 2023

Présents : Mmes Caroline Grisolet, Dominique Pichelin; Mrs Maurice Locardel, Flavien Lacroix, , Michel Œillet, Claude Haller

Absent excusé :

Mme Dominique Pichelin a été nommée secrétaire

Le maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la mairie et transmis au contrôle de légalité le 12 juin 2023

.....

20230609-001) Sénatoriales, élection du délégué et des 3 suppléants :

Mme Caroline Grisolet était absente lors de ce vote.

M. Maurice Locardel est élu délégué

Mme Dominique Pichelin, Michel Œillet et M. Flavien Lacroix sont élus suppléants.

20230609-002) Eglise, suivi du dossier :

Le bureau de contrôle a validé les études de sol, l'appel d'offre sera lancé prochainement

20230609-003) Manifestation 14 juillet, brocante :

14 juillet : comme chaque année, toute la population est cordialement invitée à la manifestation de la Fête Nationale, qui se déroulera à Beaulieu En Argonne, le 14 juillet 2023 :

- 11H : dépôt de gerbe au monument aux morts
- suivi du verre de l'amitié à la salle de convivialité

Brocante : les personnes souhaitant se joindre à la municipalité pour l'organisation de la brocante sont les bienvenues, merci de contacter Maurice.

20230609-004) Plan local d'urbanisme intercommunal :

Une réunion avec le bureau d'étude est prévue le 04 juillet, le conseil commence à rassembler les éléments pour la rédaction du document :

- zone Nh : possibilité de construction
- autoriser l'extension des bâtiments communaux, et la construction d'un éventuel centre technique au bout du village (vers le terrain de foot)

Les habitants sont vivement invités à laisser leurs observations sur un registre à la mairie.

20230609-005) Divers :

L'ordre du jour étant épuisé, Mc. Le Maire propose de lever la séance.